

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le 25 novembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 19/11/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 24

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa, STEFANUTTI Isabelle, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique (visioconférence), TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, CLEMENT Isabelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, ABGUILLERM Christian, GUET François, MANNEVEAU Julie, POULMARC'H Bertrand, GUILLEMOT André, CROM Florence, TANGUY Patrick.

Pouvoirs : DREANO Christelle, pouvoirs à BOUCHERON Dominique  
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Dominique TILLIER

Excusées : LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine.

Secrétaire de séance : ABGUILLERM Christian

**Délibération N° DE 92-2021**

**Objet : Désignation des dimanches travaillés pour l'année 2022**

**Rapporteur : Marc RAHER**

En application des dispositions de la loi 2015-990 du 06 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » dite loi Macron, l'avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale dont la ville sollicitante est membre, est requis avant toute décision définitive et prise d'arrêté pour la désignation des dimanches travaillés.

La commission d'animation locale et communication de la commune de Douarnenez propose les dates suivantes pour l'année 2022 :

- Le dimanche 29 mai
- Les dimanches 10, 17, 24 et 31 juillet
- Les dimanches 07, 14, 21, 28 août
- Le dimanche 18 décembre.

**Vu l'avis favorable du bureau du 15 novembre 2021,**

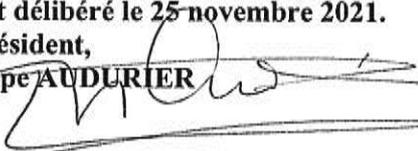
**Il est proposé :**

- **D'émettre un avis favorable à l'ouverture des commerces les dimanches sur les dates énoncées ci-dessus.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à la majorité (contre :1, abstentions : 4, pour : 19) les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 25 novembre 2021.**

**Le Président,  
Philippe AUDURIER**



REPUBLICQUE FRANCAISE  
DOUARNENEZ  
COMMUNAUTE  
\*